

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

**du Mercredi 13 AOUT 2014 Salle des Fêtes de la Mairie des Portes en Ré**

La séance est ouverte à 10 h par Marcel Pedenaud, Président de l'Association.

Le Président donne lecture de l'ordre du jour de l'AG, lequel figurait dans le texte de la convocation.

### **1 Constitution du Bureau de l'assemblée**

L'unanimité des membres présents et représentés adopte la proposition de Marcel Pedenaud à savoir :

Président : Marcel Pedenaud Bureau : Michel Fruchard, Jean Desfarges

Scrutateurs : Dominique Ridet, Jean-Michel Sevilleanu

Il indique qu'il a déposé sur le bureau un exemplaire des statuts, la liste nominative des adhérents convoqués, une copie de la convocation déposée au domicile de chaque adhérent.

Il constate que les membres présents ou représentés sont au nombre de 46 soit un nombre supérieur à 25% des membres et que, par conséquent, l'Assemblée peut valablement délibérer.

### **2 Appel à candidatures à des postes d'administrateurs**

Le Président rappelle que 2 postes d'Administrateurs sont à renouveler et que 2 postes sont à pourvoir.

Marcel Pedenaud et Jean Desfarges se représentent. Le bureau a reçu la candidature de Dominique Ridet.

Il demande à toute personne présente et intéressée de se déclarer auprès de lui.

### **3 Rapport Moral pour l'exercice 2013/2014 par Marcel Pedenaud.**

Mesdames, Messieurs, Chers adhérents

Avant d'aborder le rapport moral je souhaite que nous ayons une pensée pour Mr Alain LE GRELLE le Président fondateur de l'association qu'il conduisit et géra de nombreuses années. Mr LE GRELLE nous a quittés en fin d'année 2013. En sa mémoire je vous invite à observer une minute de silence.

Au cours de l'exercice écoulé, votre Association a connu et traversé une période de turbulence, ce qui l'a conduit à vivre au ralenti.

En effet comme le précisait la lettre d'information aux adhérents en date du 30 novembre 2013, le Conseil d'Administration en sa réunion du 29 octobre 2013 avait enregistré la démission du bureau de 2 administrateurs et non des moindres, Mme Anick Auclair, trésorière, et Mr Jean Desfarges Président. Suite à quoi un nouveau bureau a été élu en remplacement de celui élu le 19 août 2013 composé de MM. M. Pedenaud, M. Fruchard et J.Y. Richard. Elle signalait que le poste de secrétaire n'était pas pourvu, il ne l'est toujours pas à ce jour.

Toutefois il convient de souligner l'assistance efficace de Mr Dominique Ridet qui a pris en charge la gestion informatique de notre Association en continuant entre autre à faire vivre le site de celle-ci.

Au cours du second semestre 2013 l'Association a interrogé l'Administration sur quelques problèmes liés au futur PPRL :

-en premier lieu la Direction Générale des Finances Publiques de Charente Maritime, pour ce qui concerne la révision des valeurs locatives 2014 ainsi que le gel de la révision générale annuelle.

-en second lieu Mme la Préfète pour ce qui concerne les possibilités de reconstruction après sinistre tel qu'incendie, chute d'arbre causé par une tempête terrestre, submersion marine ou érosion.

La D G F P a répondu à notre courrier en signalant que rien n'était prévu, quant à la Préfète pas de réponse !

Lors de la campagne électorale pour les élections municipales, votre Association a adressé aux représentants des listes électorales un questionnaire relatif à ces élections afin qu'ils précisent la conduite financière et économique de leur future mandature en cas de succès à l'élection. Ce questionnaire établi par Michel Fruchard, a fait l'objet d'une réponse positive de la part de Mr Michel Auclair, mais s'est vu opposé un refus de répondre de la part de Mr Jean-Pierre Blanchard. Ce dernier dans la lettre adressée à l'Association, a critiqué négativement l'action de celle-ci et de Mr Jean Desfarges. Les réponses des deux candidats d'alors, ont été publiées sur le site de l'Association.

Manifestement la réponse de J.P. Blanchard illustre et conclut les mauvaises relations qui s'étaient établies entre le conseil municipal de la précédente mandature et notre Association. Nous avons rencontré peu de temps après leur élection, le nouveau Maire Mr Michel Auclair et son premier adjoint Mr Michel Oger, chargé des finances, pour leur affirmer que notre Association comptait sur des relations franches et ouvertes sur la conduite économique de la commune des Portes. Nous avons reçu un excellent accueil.

Il convient de signaler que notre Association assistera aux réunions de la commission des Finances, Mr Jean Desfarges étant son représentant.

1 Depuis que j'ai repris la présidence de votre Association, je suis très préoccupé par la pérennité de celle-ci. Inquiet de cette situation, nous avons diffusé le 28 février 2014 une lettre circulaire à tous les adhérents pour solliciter des

candidatures pour les quatre postes d'administrateurs à pourvoir et au poste de Président. Nous n'avons reçu qu'une seule réponse proposant une solution pour la présidence, solution qu'il nous reste à mettre en œuvre. Ce mutisme reflète-t-il un désintérêt pour l'existence de notre Association ?

Nous avons contacté Mr Olivier Bidault des Chaumes, Président de l'Association des Contribuables de la Commune de Saint Clément des Baleines, pour évoquer la possibilité de joindre les forces des deux associations. Mais l'ACSC est dans une situation critique du fait de la réduction du nombre d'adhérents, du nombre de membres du conseil d'administration et en particulier du départ de l'administrateur chargé du suivi et de l'analyse des comptes administratifs de la commune.

Le 9 août 2014 les adhérents de l'ACSC étaient convoqués pour participer à une A.G. mixte. En tant que représentant de l'ADC, accompagné de Jean Desfarges, j'ai participé à cette A.G.

L'A.G. ordinaire montrant entre autre la bonne santé économique de l'ACSC fut brève pour laisser un temps suffisant à l'A.G. extraordinaire pour traiter au fond de la survie de l'Association.

Après de longs échanges avec les adhérents présents le Président soumit au vote une première résolution pour la dissolution de l'association, résolution rejetée, puis une seconde résolution pour le maintien de l'Association. Résolution adoptée à une large majorité, les modalités de maintien n'étant pas définie.

Une autre résolution pour trouver une solution permettant d'assurer les modalités de maintien fut soumise. Cette résolution proposait :

- une association avec l'ADC des Portes, étant entendu que l'ACSC assurerait le suivi des comptes administratifs de la commune de Saint Clément,

- une passerelle entre les deux Associations

Cette résolution reçut un accueil mitigé mais finalement positif.

En conclusion je suis amené à soumettre à votre vote la résolution suivante :

« L'Assemblée Générale approuve l'éventualité d'un rapprochement avec l'ACSC, sous réserve que cette dernière ait un représentant assurant le suivi des comptes administratifs de la Commune de Saint Clément des Baleines. L'A.G. mandate le conseil pour l'élaboration des modalités de rapprochement. »

#### **4 Rapport Financier pour l'exercice 1<sup>er</sup> juillet 2013 au 30 juin 2014** par Jean-Yves Richard trésorier.

Les charges ont diminué de 3.5% soit 57 € compte tenu d'une baisse significative des dépenses informatiques. Les produits ont augmenté de 5.2% les cotisations étant supérieures de 180 €.

Le résultat reste positif à 723.87€ contre 553.63 € pour l'exercice précédent.

Le tableau correspondant est joint en annexe 1 du présent compte rendu.

#### **5 Votes**

A la date de l'assemblée l'association compte 117 membres.

Il est procédé au vote par bulletins secrets, recueillis dans des enveloppes fournies lors de l'entrée dans la salle.

Après dépouillement le Président proclame les résultats :

AGO 1<sup>ère</sup> résolution Approbation du Rapport Moral et Quitus aux Administrateurs

Membres présents ou représentés : 46    Votants : 46    Suffrages exprimés : 46    Contre: 1    Abstentions : néant  
Approbation : 45    La résolution est adoptée.

AGO 2<sup>ème</sup> résolution Approbation du Rapport Financier

Membres présents ou représentés : 46    Votants : 46    Suffrages exprimés : 46    Contre : néant    Abstention : 1  
Approbation : 45    La résolution est adoptée.

AGO 3<sup>ème</sup> résolution Relations avec l'association des Contribuables de St Clément des Baleines

Membres présents ou représentés : 46    Votants : 46    Suffrages exprimés : 46    Contre : 2    Abstention : 13  
Approbation 31    La résolution est adoptée.

AGO Election de 3 Administrateurs

Les seules candidatures reçues par le président sont celles des 2 administrateurs à renouveler et celle de Dominique Ridet.

Membres présents ou représentés 46    Votants 46    Suffrages exprimés 46    Abstentions : néant

Jean Desfarges    45 voix    Réélu

Marcel Pedenaud    44 voix    Réélu

Dominique Ridet    45 voix    Réélu

Mrs Dhavernas et Mr De Maistre (non candidats) 1 voix chacun

Messieurs Desfarges, Pedenaud, Ridet sont réélus ou élus pour une période de 3 ans se terminant lors de l'assemblée d'août 2017.

**6 Présentation des Comptes de la CDC ILE DE RE et de la COMMUNE des PORTES EN RE**

La parole est donnée à Jean Desfarges qui regrette l'absence de Lionel Quillet retenu par d'autres obligations. En préambule il apporte les précisions ci-après, communes aux données CDC et COMMUNE :

Les chiffres de ces exposés sont basés sur

- les documents M14 fournis par la CDC et la Commune des Portes
- la série des données comptables collectées par l'association depuis 20 ans
- les données publiées sur le site officiel de Bercy ([www.collectivites-locales.gouv.fr/comptes-des-communes-et-des-groupements-a-fiscalite-propre-donnees-individuelles-millesimes-2000-a-2013](http://www.collectivites-locales.gouv.fr/comptes-des-communes-et-des-groupements-a-fiscalite-propre-donnees-individuelles-millesimes-2000-a-2013))
- des calculs et des consolidations (endettement par exemple)

Le principe de l'exposé consiste à

- comparer les réalisations 2013 avec le budget primitif 2014
- commenter l'évolution du Budget 2014 par rapport aux réalisations 2013

Nos constatations :

- les tendances restent identiques aux années précédentes (les équipes sont presque les mêmes et les budgets ont été préparés avant les élections)
- la période électorale a favorisé un gel des taux (dans les 10 communes et à la CDC)
- les situations signalées précédemment se confirment : Lutins du Phare, endettement de la CDC

**COMMUNAUTE DE COMMUNES de l'ILE de RE****FONCTIONNEMENT** voir annexe 2 tableau 1

Réalisation des charges à caractère général à concurrence de 70% (concerne spécialement les postes : entretien des voies et réseaux, prestations de services)

Budget trop optimiste ou difficile à gérer compte tenu du nombre de projets ?

Charges financières en dépassement de 54% : budget mal calibré ?

Baisse de recettes fiscales liée à une baisse de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises  
ainsi qu'à une stagnation des taxes foncières et d'habitation

Hausse des dépenses de fonctionnement de 11 % en 2014 dont charges de personnel +38%

**INVESTISSEMENTS** voir annexe 2 tableau 1

Les travaux n'ont été réalisés qu'à concurrence de 59 %

Forte baisse des subventions reçues - 76 % mais la différence figure en restes à réaliser en majorité en provenance du département

**TRAVAUX** voir annexe 2 tableau 1

Plusieurs opérations n'ont pas été réalisées

3 opérations représentent 91% des dépenses

Gendarmerie 3 000 K€

Brises Marines 3 517 K€

Pistes Cyclables 900 K€

Les restes à réaliser sont importants (36% du budget)

Les nouvelles opérations sont toujours importantes dont Logements St Martin 6 260 K€

PAPI (digues) 2 600 K€

**EVOLUTION COMPARATIVE DES RECETTES et des DEPENSES** voir annexe 2 tableau 2

La tendance subsiste d'une augmentation des dépenses nettement supérieure à celle des recettes, ce qui entraîne une diminution des capacités d'auto financement.

**EVOLUTION DES DEPENSES de PERSONNEL** voir annexe 2 tableau 2

Là aussi la tendance reste à une augmentation forte, justifiée mais en partie seulement par la prise en charge de l'instruction des permis de construire, sans contrepartie de compensations de l'Etat ou du département (sauf erreur)

**EVOLUTION de l'ENDETTEMENT** voir annexe 2 tableau 2

Les chiffres pris en considération sont, pour la première fois, ceux de la consolidation CDC+ OM + ECOTAXE (source BERCY)

Les chiffres des exercices précédents ont été retraités pour permettre les comparaisons.

3 Nos craintes exprimées lors de l'AG 2013 et dans la presse en mars 2013 se confirment avec un endettement probable (si tous les projets sont réalisés) frôlant 15 000 000 €

**NOS QUESTIONS à Mr le Président de la CDC**

Les questions posées par l'Association à Mr le président de la CDC figurent ci-après

**1 Extension de La MALINE :**

- Cout estimé de l'investissement
- Cout de l'arrêt prévisible de l'activité : perte de recettes, situation du personnel, etc.

**2 Point sur les opérations Logements**

Montant des investissements, nombre de logements pour les projets Brises Marines à Ars, St Martin, Loix, Le Bois

**3 Digues**

Retards sur l'opération Boutillon : origine, surcoût à envisager ?  
Lien entre réalisation des projets et déblocages progressifs du PPRL  
Initiatives possibles des communes

**4 Retards dans les Mises à jour du site de la CDC**

A mi juillet 2014 la partie Budget ne comporte que les chiffres votés en mars 2013  
Le site ne comporte plus les comptes-rendus des réunions du Conseil Communautaire

**INTERVENTION DE Michel AUCLAIR sur les COMPTES et les PROJETS de la CDC**

Michel Auclair intervient pour répondre à certaines de nos questions.

- le projet de logements sociaux prévus rue de la bienvenue est maintenu. La commune n'en avait pas les moyens et demande à la CDC de préempter.
- la CDC prend en charge à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2014 la responsabilité de l'étude des Permis de Construire. Mr. le maire considère que le blocage de 79% du territoire de la commune sera ramené à 26% sous quelques mois ou années en fonction de la réalisation des digues. Il souligne que la valeur des terrains ou propriétés évoluera en conséquence.
- les retards dans les travaux de la digue du Boutillon n'ont rien d'anormal compte tenu de la nature des travaux et des contraintes imposées par le ministère de l'environnement. Les travaux prévus dans le PAPI s'étaleront jusqu'en 2017 sinon 2019.
- les dépenses de personnel se justifient par l'embauche de 3 personnes pour les Permis de Construire (dont 1 chef de service) et par l'embauche d'ecogardes.

*A noter que ces arguments ne font que reprendre les arguments officiels et ne remettent pas en cause le projet de logements sociaux en plein centre du village et pour un cout foncier très élevé.*

Un intervenant pose la question de la responsabilité pécuniaire de la CDC, qui a pris la responsabilité des digues, en cas de future catastrophe. Le fonds Barnier étant épuisé la CDC pourra recourir à une possibilité de lever un impôt spécifique de 4€ par habitant, soit 72 000 € par an, montant qui peut paraître dérisoire par rapport aux dommages à envisager.

Enfin Michel Oger, 1<sup>er</sup> adjoint en charge de la défense des cotes intervient pour rappeler la liste des projets inclus dans le PAPI et plus spécialement ceux concernant directement la commune. Il n'exclut pas la possibilité que la commune ajoute des projets complémentaires, compte tenu des risques liés aux marais.

**COMMUNE des PORTES EN RÉ**

Remarque : le Budget 2014 a été préparé et voté par la précédente municipalité

**FONCTIONNEMENT** voir annexe 3 tableau 1

Charges à caractère général : réalisées à seulement 75% du budget. Cet écart provient essentiellement des postes entretien des bâtiments, entretien des voies et réseaux. A noter que le budget 2014 est en progression de 28%.

Le total des dépenses réalisées représente 87% du budget mais le budget total des dépenses 2014 est en progression de 22 %

**SUBVENTIONS 2014** voir annexe 3 tableau 2

Remarque est faite sur la subvention au TCBI accordée alors que l'association possède de fortes réserves (130 000 €)

Pour mener une politique de tarifs abordables pour les permanents le club ne pourrait-il pas écorner son bas de laine ?

Une autre remarque porte sur la subvention aux Lutins, entièrement versée, et le coût supplémentaire pour 2014 avec la nouvelle structure. Il semble que dans l'urgence ce coût supplémentaire n'ait pas pu être appréhendé.

**RECETTES** voir annexe 3 tableau 1

Le Budget 2013 a été réalisé à 100%. Le Budget 2014 est en faible progression !

L'écart entre Recettes et Dépenses (la marge d'auto financement) se restreint en 2014, sauf si le budget dépenses n'est pas entièrement utilisé.

**INVESTISSEMENTS** voir annexe 3 tableau 1

Les travaux n'ont été réalisés qu'à seulement 46% du budget (situation rémanente).  
 Nos remarques précédentes sur le bien fondé des Restes à réaliser sont maintenues.  
 Nous avons noté une baisse des subventions reçues de -49%

**TRAVAUX** voir annexe 3 tableau 1

Nombreuses opérations non engagées (voir Zone NAI)

Essentiel des dépenses en 3 opérations	TCBI	402 K€
	ATELIERS	305 K€
	VOIRIE	342 K€

Présence de restes à réaliser contestables : logements communaux : projet non lancé ?

Budget 2014 Poste zone NAI : sa réalisation sera difficile compte tenu du PPRL

Montant important qui sera difficile à engager et à gérer : 2 760 K € alors que les flux habituels se situent entre 1000 et 1500 K€

Nouveaux projets Poste de Police Municipale : Localisation, nécessité,..

**EVOLUTION COMPARATIVE DES RECETTES et des DEPENSES** voir annexe 3 tableau 3

La tendance subsiste d'une augmentation des dépenses nettement supérieure à celle des recettes, ce qui entraîne une diminution des capacités d'auto financement. Cette situation pourra s'améliorer en fonction de l'engagement total ou partiel du budget dépenses de fonctionnement.

**EVOLUTION DES DEPENSES de PERSONNEL** voir annexe 3 tableau 3

La tendance du budget 2014 reste sur une augmentation forte. Il ne semble pas que tous les recrutements envisagés soient mis en œuvre. La progression devrait marquer un ralentissement net en 2014.

**ENDETTEMENT** voir annexe 3 tableau 3

Nos remarques portent :

- sur la partie de l'emprunt camping, mis en place en 2011, et non utilisé à ce jour.

Les travaux envisagés sont gelés par le blocage du PPRL. Un remboursement partiel serait souhaitable.

- sur le montant emprunté pour le Tennis, soit 400 000 €, excédent le besoin du fait d'une subvention de 97 175 €.

Là aussi un remboursement partiel est peut-être envisageable.

D'une façon générale le budget 2014 continue à faire appel à l'emprunt, compte tenu des montants d'investissements à financer (nouveaux projets pour 2 007 275€ et restes à réaliser pour 767 017€)

**NOS QUESTIONS à Mr le Maire de la Commune des Portes**

Elles figurent ci-dessous

1 Politique de la municipalité concernant :

- la gestion et les effectifs du personnel communal
- l'attribution et le suivi des subventions aux associations
- le volume des investissements inscrit au Budget par rapport à la capacité de gestion des chantiers
- l'information des citoyens : réunions du conseil à jour fixé à l'avance, réunions d'informations

2 Information sur les dispositions prises pour remplacer Les Lutins du Phare

Engagements 2014. Participation de St Clément. Recours concernant la précédente gestion.

3 Situation des terrains MERCIER de la rue de la bienvenue

Préemption de la CDC. Projets immobiliers.

4 Nouvelle convention avec le TCBI tenant compte des bâtiments réalisés

5 Emprunts

Cas de l'emprunt CAMPING non utilisé à concurrence de 50% depuis 3 ans

Cas des travaux et emprunts SDEER non inscrits dans les budgets d'investissements depuis 2009

Dossier Tennis : montant emprunté supérieur aux besoins (investissement HT moins Subvention)

## INTERVENTIONS des ELUS et QUESTIONS de la Salle

Michel Auclair, nouveau maire de la commune, intervient pour répondre à nos questions et à celle de l'assistance.

a Les frais de personnel

Le recrutement d'un responsable des Services Techniques ne sera pas poursuivi. Ce rôle sera assuré par un des adjoints. Un des gardes municipaux devrait prendre sa retraite et ne serait pas remplacé.

b Subventions

Mr le maire indique que sa politique consiste à aider toutes les écoles (Tennis, Voile, ..), les associations qui participent à l'animation du village. Suite à une remarque sur la subvention aux amis des chats, il considère cette action comme très utile car il a constaté une nette baisse des chats errants depuis 10 ans.

c Chantiers

De nombreux projets ont été gelés par Xynthia (Camping, WC publics, ..)

Remarque est faite sur l'anomalie qui consistait à inclure la majorité des projets de la mandature sur un seul exercice.

Mr le maire indique que cette situation ne sera pas maintenue et il souligne que l'accès à la commission des finances a été ouvert à la société civile. Cette commission sera réunie avant fin septembre.

d Réunions du conseil municipal à date régulière.

Il est favorable à un tel dispositif mais souligne les difficultés qu'il a rencontrées suite aux nombreuses réunions de la CDC et des associations liées à cette dernière.

e Lutins du Phare

Ce dossier s'est révélé difficile et urgent car il a fallu mettre en place une nouvelle organisation en moins d'un mois et avant début juillet. Il confirme que la municipalité de St Clément s'est engagée à assumer 50% du budget.

Plusieurs remarques sont faites par les assistants sur la persistance des lacunes de gestion. Mr le maire souligne que la CAF est très exigeante sur les informations demandées, qu'il est difficile sinon impossible de refouler des enfants pour oublis de paiements, que les parents sont désinvoltes,...

Il confirme que compte tenu de l'urgence il ne lui pas été possible d'estimer le coût prévisionnel 2014.

*Notre association constate que ces points de vue rejoignent en partie ceux de la précédente équipe et émet le vœu de voir réduire les efforts financiers demandés aux contribuables des 2 communes concernées.*

f Terrains Mercier

Mr le maire indique qu'il poursuit le projet initié sous la précédente mandature et qu'il prévoit une nouvelle rencontre avec les ayants droit et la CDC début octobre pour préciser le calendrier de la préemption. Il s'agit de faire acquérir par la CDC un terrain de 2300 m2 pour réaliser 23 logements sociaux. Les parkings commerçants devraient être transférés vers les services techniques. Dans le budget investissement 2014 il est prévu d'améliorer le réseau d'évacuation des eaux pluviales dans ce secteur. Un intervenant fait part de son étonnement sur la faible surface de terrain revenant à chaque logement : moins de 100m2.

Suite à de nombreuses questions de l'assistance il est indiqué que la mairie est en possession de 12 dossiers de candidature, que la préfecture de La Rochelle limitera les candidatures de personnes ne travaillant pas sur l'île et que les besoins concernent les sauniers, les enfants chez les parents, des familles recomposées (espace nécessaire supérieur aux normes).

A la remarque portant sur la raison d'un investissement onéreux plutôt que dans le voisinage des implantations existantes, l'argument du refus des ghettos est mis en avant, reprenant là aussi des motivations déjà développées.

D'autres questions portent sur la possibilité de logements en accession à la propriété et sur une opération de 3 logements envisagée dans le secteur de La Redoute. Mr le maire indique ne pas être opposé à de telles solutions mais qu'il n'a pas encore eu le temps d'examiner ce dossier, ce qu'il prévoit de faire au cours de l'hiver.

g Politique de communication

Sont évoqués divers problèmes liés à la politique de communication des nouveaux élus : intervention du public en fin de conseil municipal, mise à jour du site internet de la commune, la prochaine édition d'un bulletin municipal, la fréquence d'édition des comptes rendus des conseils municipaux ainsi que leur absence sur le site.

Un intervenant exprime le souhait de développer l'information des citoyens de façon à ranimer l'intérêt des jeunes générations et par conséquent renouveler les intervenants dans les associations et parmi les élus.

h Convention avec le TCB

Michel Oger indique que le nécessaire va être fait dans les prochaines semaines.

i Remboursement anticipé de l'emprunt Camping

L'adjoint aux finances indique que des travaux ont été engagés et que ce remboursement n'a pas lieu d'être.

*Cette information semble être en contradiction avec les documents du Compte Administratif 2013 qui fait état de restes à réaliser mais les travaux correspondants restent bloqués par le PPRL pour une durée indéterminée.*

k Emprunts SDEER

Il sera tenu compte de notre remarque. Mr Auclair en profite pour rappeler le schéma de fonctionnement des travaux financés par le SDEER (emprunt 5 ans sans intérêts, effacement des lignes)

l Subvention à l'Office de Tourisme

L'office a souhaité être classé en 3ème catégorie et pour cela devait avoir obligatoirement 2 personnes à l'année. Une personne bilingue a été recrutée et ce coût supplémentaire a nécessité une augmentation de la subvention annuelle.

Mr le Maire indique que la CDC prendra la compétence tourisme en 2017 et qu'il sera très attentif à l'évolution des personnels. Dans la nouvelle organisation la taxe de séjour sera perçue par la CDC.

Le président de l'association rappelle à Mr le maire que dans sa réponse au questionnaire de février 2014 il avait indiqué être favorable à la mise en place d'un plan pluriannuel. Son interrogation porte sur la durée de ce plan (3 ou 5 ou 7 ans) et la date de sa mise en place. Il ressort des réponses des deux élus que cet aspect de la gestion de la commune n'a pas été encore planifié.

L'ordre du jour étant épuisé et Mr le maire ayant longuement répondu aux questions de l'association et du public, le président exprime sa satisfaction de voir grandement s'améliorer les relations avec la municipalité ainsi que l'information de nos concitoyens. Il remercie tous les participants et nos élus de leur présence et de leur participation à cette 22<sup>ème</sup> assemblée générale ordinaire.

Il clôt la réunion à 12 h 45.

Le Président de l'Association



Marcel Pedenaud

PS : à l'issue de l'assemblée générale le conseil d'administration de l'association s'est réuni et a procédé à l'élection du nouveau bureau pour la période 2014/2015 :

Président Jean Desfarges  
Vice Président Michel Fruchard  
Secrétaire Dominique Ridet  
Trésorier Jean-Yves Richard



**COMPTE DE RESULTAT**

07/2012 à 06/2013

07/2013 à 06/2014

CHARGES		
Abonnement boite postale	74.90	77.74
Frais de gestion bancaire	24.35	22.31
Affranchissements	95.50	161.99
Cotisations	0.00	50.00
Fournitures de bureau	354.40	272.65
Documentation	53.95	0.00
Photocopies	562.53	673.03
Assurances	82.73	84.27
Informatique	376.88	78.00
Frais exceptionnels	0.00	147.00
<b>TOTAL des CHARGES</b>	<b>1 624.24</b>	<b>1 566.99</b>
PRODUITS		
Cotisations de l'exercice	2 075.00	2 255.00
Cotisations exercices antérieurs	20.00	0.00
Intérêts compte Livret	82.87	35.86
<b>TOTAL des PRODUITS</b>	<b>2 177.87</b>	<b>2 290.86</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>553.63</b>	<b>723.87</b>

**EVOLUTION du PATRIMOINE**

	au 30/06/2013	au 30/06/2014
Compte courant	47.30	66.11
Compte sur livret	5 666.43	6 403.29
Parts sociales CM	0.00	15.00
Intérêts à recevoir	36.00	0.00
<b>Total ACTIF</b>	<b>5 749.73</b>	<b>6 484.40</b>
Charges à payer	317.20	328.00
Réserves	4 878.90	5 432.53
<b>Total PASSIF</b>	<b>5 196.10</b>	<b>5 760.53</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>553.63</b>	<b>723.87</b>



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ILE DE RE

REALISE 2013 comparé à BUDGET 2013

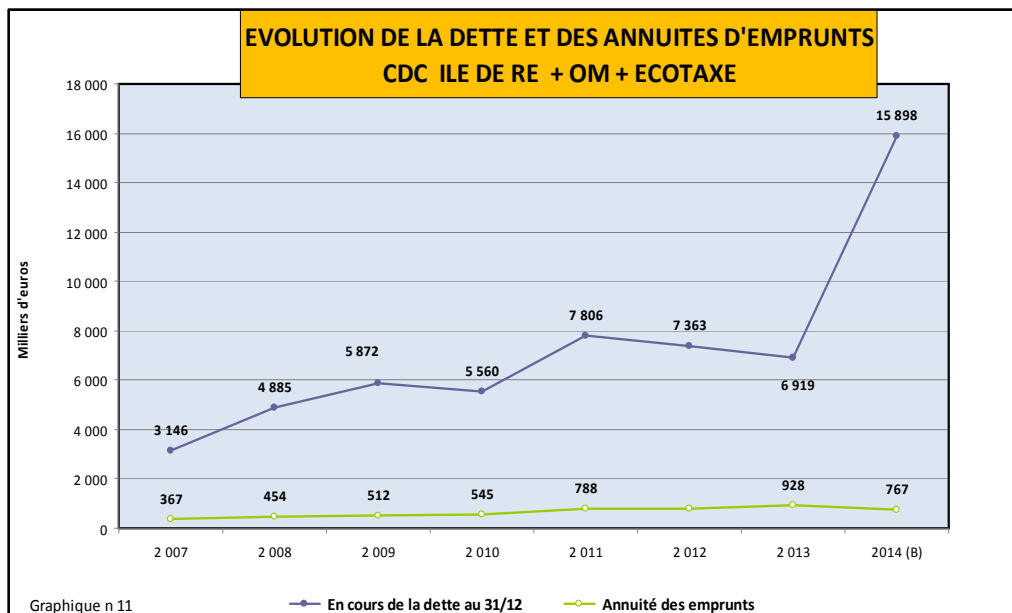
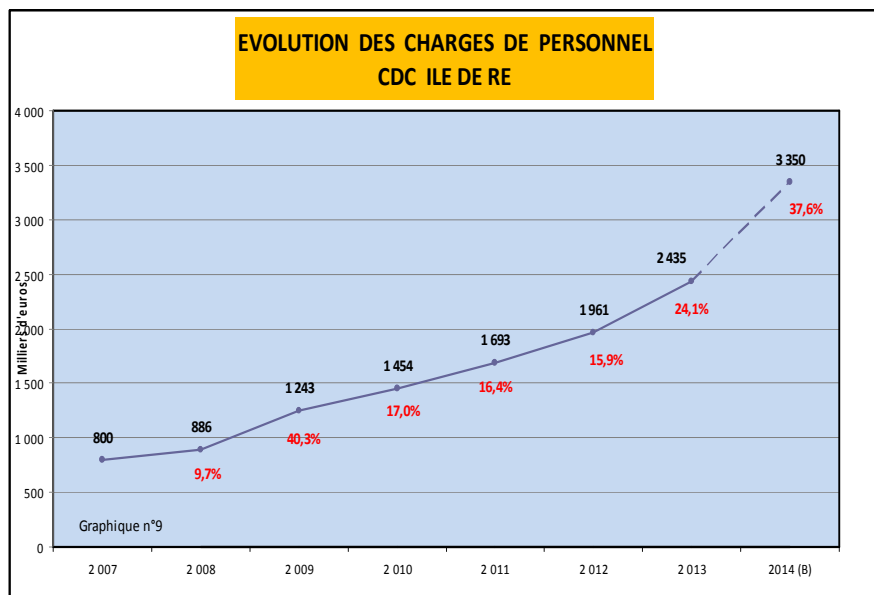
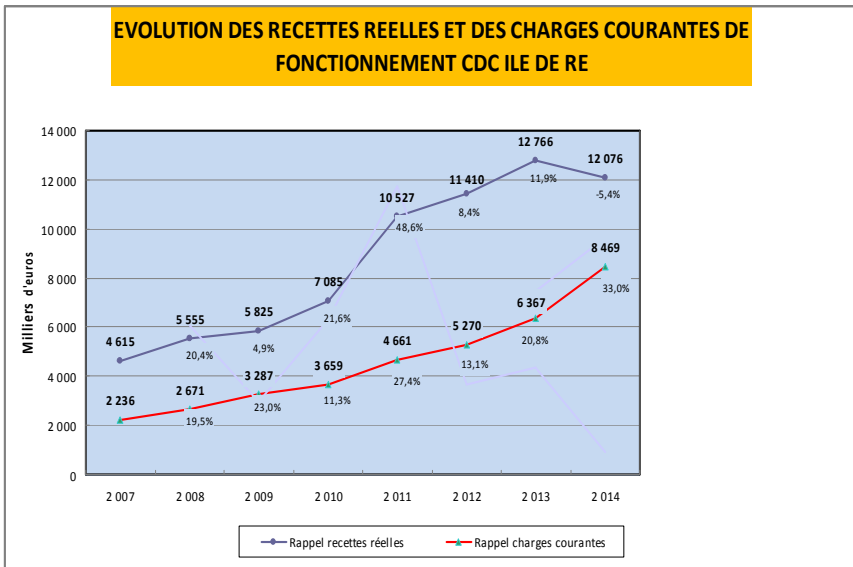
BUDGET 2014 comparé à réalisé 2013

FUNCTIONEMENT

EXERCICE	2013			2014		
	BP	CA	%	BP	%	
<b>DEPENSES</b>						
CHARGES A CARACTERE GENERAL	3569305	2515982	-30,00%	3722186	48,00%	
CHARGES DE PERSONNEL	2800000	2434580	-13,00%	3350000	38,00%	
AUTRES CHARGES	6952191	6918900	0,00%	6888388	-1,00%	
CHARGES FINANCIERES	230466	354973	54,00%	215228	-39,00%	
REVERSEMENTS	6534866	6534866	0,00%	6812000	4,00%	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	347438	290574	-16,00%	221238	-24,00%	
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>20434245</b>	<b>19049844</b>	<b>-7,00%</b>	<b>21189112</b>	<b>11,00%</b>	
<b>RECETTES</b>						
IMPOTS & TAXES	17017194	17284543	2,00%	17124931	-1,00%	
Dotations & Subventions	3157083	3725752	18,00%	3103880	-17,00%	
Produits des Services	1104000	1115089	1,00%	1228500	10,00%	
Autres Produits	57800	59322	3,00%	233570	294,00%	
Divers et Exceptionnels	146715	158319	8,00%	65000	-59,00%	
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>	<b>21482792</b>	<b>22342975</b>	<b>4,00%</b>	<b>21755881</b>	<b>-3,00%</b>	

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ILE DE RE						
REALISE 2013 comparé à BUDGET 2013				BUDGET 2014 comparé à réalisé 2013		
INVESTISSEMENT						
EXERCICE	2013			2014		
DEPENSES	BP	CA	%	BP	%	
TRAVAUX	12 875 360	8 098 454	-37,00%	11 910 600	47,00%	
EMPRUNTS	323 850	323 848	0,00%	336 287	4,00%	
IMMOBILISATIONS CORP & INCORP	1 907 689	571 318	-70,00%	420 571	-26,00%	
SUBVENTIONS VERSEES	1 032 168	654 069	-37,00%	1 820 000	178,00%	
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>16 139 067</b>	<b>9 647 689</b>	<b>-40,00%</b>	<b>14 487 458</b>	<b>50,00%</b>	
RECETTES	BP	CA	%	BP	%	
SUBVENTIONS RECUES	2 124 112	501 553	-76,00%	430 000	-14,00%	
EMPRUNTS	8 086 209	0	-100,00%	10 095 800		
DOTATIONS fctva, tile, excedent cap	2 289 145	2 269 048	-1,00%	1 451 384	-36,00%	
Divers	0	3 977		0	-100,00%	
<b>TOTAL Recettes</b>	<b>12 499 466</b>	<b>2 774 578</b>	<b>-78,00%</b>	<b>11 977 184</b>	<b>332,00%</b>	

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ILE DE RE							
INVESTISSEMENTS PAR PROJETS							
	EXERCICE	2013			2014		total à financer
		BP	CA	%	RAR	BP	
TRAVAUX							
SIG	44 537	0		72,00%	20 000	10 000	30 000
FIER D'ARS	100 000	0		8,00%	20 000	30 000	30 000
ECOLE MUSIQUE	5 000	0		7,00%	100 000	5 000	5 000
CMA ST CLEMENT	30 000	0		6,00%	30 000	600	30 600
LA MOULINATTE	10 000	0					0
CMA STE MARIE	100 000	0		76,00%	100 000	50 000	150 000
PERCEPTION	150 000	0		33,00%	150 000		150 000
LOGEMENTS LE BOIS	0	0				100 000	100 000
LOGEMENT RIVEDOUX	0	0				100 000	100 000
MAISON DU FIER	261 838	189 347	72,00%	56 873	70 000	126 873	126 873
PISCINE	101 591	8 057	8,00%	20 000	40 000	60 000	60 000
SIEGE CDC	308 826	11 069	4,00%	297 758	100 000	397 758	397 758
CMA RIVEDOUX	112 000	7 385	7,00%	100 000	115 000	215 000	215 000
CMA LA COUARDE	33 985	1 161	3,00%	32 663	15 000	47 663	47 663
TRANSPORTS	84 219	5 377	6,00%	642 501	210 000	852 501	852 501
LES MIRAMBELLES	5 185	3 227	62,00%				0
QUAI DE LA CRIEE	166 000	5 524	3,00%		100 000	100 000	100 000
LA MALINE	135 000	36 248	27,00%	98 752	150 000	248 752	248 752
LOGEMENTS LOIX	200 000	17 474	9,00%	182 526	300 000	482 526	482 526
ALAMBIC Ste MARIE	200 000	151 297	76,00%	48 703	50 000	98 703	98 703
LOGEMENTS ST MARTIN	697 050	228 691	33,00%	468 359	6 260 000	6 728 359	6 728 359
PISTES CYCLABLES	1 340 188	900 411	67,00%	212 219	976 000	1 188 219	1 188 219
GENDARMERIE	3 530 146	3 000 345	85,00%	529 800	50 000	579 800	579 800
BRISES MARINES	4 159 795	3 517 293	85,00%		579 000	579 000	579 000
PAPI	1 100 000	15 548	1,00%	1 084 452	2 600 000	3 684 452	3 684 452
<b>TOTAL PROJETS</b>	<b>12 875 360</b>	<b>8 098 454</b>	<b>63,00%</b>	<b>4 074 606</b>	<b>11 910 600</b>	<b>15 985 206</b>	



ASSOCIATION DES CONTRIBUABLES DE LA COMMUNE DES PORTES EN RE

AGO du 13 aout 2014 ANNEXE 3 GRAPHIQUES et TABLEUX COMMUNE des PORTES (1)

COMMUNE DES PORTES EN RE						
REALISE 2013 comparé à BUDGET 2013				BUDGET 2014 comparé à réalisé 2013		
FONCTIONNEMENT						
EXERCICE		2013		2014		
DEPENSES	BP	CA	%	BP	%	
CHARGES A CARACTERE GENERAL	495 011	371 369	-25,00%	477 700	29,00%	
CHARGES DE PERSONNEL	611 960	585 027	-4,00%	674 700	15,00%	
AUTRES CHARGES	260 426	255 225	-2,00%	297 684	17,00%	
CHARGES FINANCIERES	23 187	22 175	-4,00%	26 392	19,00%	
DIVERS	10 928	9 882	-10,00%	9 300	-6,00%	
IMPREVUS	30 107	0	-100,00%	31 390		
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>1 431 619</b>	<b>1 243 678</b>	<b>-13,00%</b>	<b>1 517 166</b>	<b>22,00%</b>	
RECETTES		BP	CA	%		
IMPOTS & TAXES	1 261 900	1 273 959	1,00%	1 300 677	2,00%	
Dotations & Subventions	335 108	328 234	-2,00%	334 860	2,00%	
Produits des Services	96 140	79 872	-17,00%	83 700	5,00%	
Autres Produits	93 900	92 987	-1,00%	94 610	2,00%	
Divers et Exceptionnels	11 880	7 589	-36,00%	4 680	-38,00%	
<b>TOTAL RECETTES Réelles</b>	<b>1 798 928</b>	<b>1 782 641</b>	<b>-1,00%</b>	<b>1 818 527</b>	<b>2,00%</b>	

COMMUNE DES PORTES EN RE						
REALISE 2013 comparé à BUDGET 2013				BUDGET 2014 comparé à réalisé 2013		
INVESTISSEMENT						
EXERCICE		2013		2014		
DEPENSES	BP	CA	%	BP	%	
TRAVAUX	2 751 034	1 278 507	-54,00%	2 007 275	57,00%	
EMPRUNTS	183 560	180 188	-2,00%	178 877	-1,00%	
Divers	200	0	-100,00%	0		
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>2 934 794</b>	<b>1 458 695</b>	<b>-50,00%</b>	<b>2 186 152</b>	<b>50,00%</b>	
RECETTES		BP	CA	%	BP	%
SUBVENTIONS	260 381	134 989	-48,00%	184 411	37,00%	
EMPRUNTS	629 625	400 000	-36,00%	849 040	112,00%	
DOTATIONS fctva, tle, excedent cap	717 326	694 092	-3,00%	814 475	17,00%	
Divers	5 000	0	-100,00%	5 000		
<b>TOTAL Recettes</b>	<b>1 612 332</b>	<b>1 229 081</b>	<b>-24,00%</b>	<b>1 852 926</b>	<b>51,00%</b>	

COMMUNE DES PORTES EN RE							
INVESTISSEMENTS PAR PROJETS							
	EXERCICE		%	RAR	2014		total à financer
	BP	CA			BP		
TRAVAUX							
Base Nautique	10 000	0			15 000	15 000	
Zone NAI	220 300	0		36 600	154 000	190 600	
Eaux Pluviales	14 000	0		14 000	420 000	434 000	
HLM	11 000	0		3 100		3 100	
Maison Médicale	650	0				0	
Batiments Publics	21 200	0		5 250	31 200	36 450	
Office Tourisme	5 000	0		5 000	2 500	7 500	
Eglise	5 000	0			30 000	30 000	
Amenagement terrains ludiques	0	0			1 284	1 284	
Poste Police Municipale	0	0			257 000	257 000	
Espaces Verts	0	0			10 000	10 000	
Gros Jonc	39 500	37 285	94,00%	1 952	20 000	21 952	
Patrimoine	42 610	26 230	62,00%	12 470		12 470	
Cimetiere	13 000	11 256	87,00%			0	
Droit des Sols	58 500	4 542	8,00%	7 900	50 000	57 900	
Acquisition terrains	51 400	42 256	82,00%	2 100	500	2 600	
acquisition Matériels	35 268	20 592	58,00%		4 805	4 805	
Materiel roulant	72 312	20 930	29,00%	12 910	126 560	139 470	
Mairie	11 299	9 773	86,00%		35 300	35 300	
Locaux Scolaires	32 220	5 964	19,00%	2 400	225 000	227 400	
Salle Polyvalents	82 000	1 063	1,00%	1 765	11 875	13 640	
Pompiers	21 000	17 542	84,00%			0	
Bibliothèque	3 175	218	7,00%			0	
Réseaux	10 000	2 169	22,00%	470	5 000	5 470	
Tennis	410 000	402 600	98,00%		7 000	7 000	
Ateliers Communaux	426 000	305 569	72,00%	40 550	183 000	223 550	
Logements Communaux	225 000	9 130	4,00%	215 800	34 200	250 000	
Voirie	419 400	342 129	82,00%	6 200	355 386	361 586	
Pont du Roc	237 000	17 423	7,00%	129 050	0	129 050	
Amenagement du Littoral	274 200	1 836	1,00%	259 500	27 665	287 165	
<b>TOTAL PROJETS</b>	<b>2 751 034</b>	<b>1 278 507</b>	<b>46,00%</b>	<b>757 017</b>	<b>2 007 275</b>	<b>2 764 292</b>	

## ASSOCIATION DES CONTRIBUABLES DE LA COMMUNE DES PORTES EN RE

AGO du 13 aout 2014

ANNEXE 3

GRAPHIQUES et TABLEAUX COMMUNE des PORTES (2)

<b>COMMUNE DES PORTES EN RE</b>							
JDF 14 07 2014							
	<b>SUBVENTIONS</b>		<b>2014</b>				
séance conseil du 28 03 2014							
NOM DE L'ASSOCIATION	ANNEE 2010	ANNEE 2011	ANNEE 2012	ANNEE 2013	ANNEE 2014	VARIATION n-1	Importance
OFFICE DU TOURISME	23 000	25 000	<b>27 500</b>	<b>40 000</b>	<b>50 000</b>	10 000	43,2%
APE "LES LUTINS DU PHARE"	5 000	20 000	<b>15 000</b>	<b>25 000</b>	<b>30 300</b>	5 300	26,2%
LA FARANDOLE	0	6 008	<b>8 651</b>	<b>9 504</b>	<b>8 640</b>	-864	7,5%
AMICALE SAPEURS POMPIERS				<b>0</b>	<b>6 720</b>	6 720	5,8%
A4P	4 000	4 000	<b>2 000</b>	<b>4 000</b>	<b>4 000</b>	0	3,5%
TENNIS CLUB DU BOUT DE L'I	1 045	1 045	<b>1 045</b>	<b>1 045</b>	<b>3 000</b>	1 955	2,6%
FOYER DES JEUNES EDUCAT.	500	500	<b>1 000</b>	<b>1 500</b>	<b>1 500</b>	0	1,3%
CLUB PETANQUE PORTINGAL	1 000	1 100	<b>1 500</b>	<b>1 500</b>	<b>1 500</b>	0	1,3%
ACCA	0	3 000	<b>1 500</b>	<b>1 500</b>	<b>1 500</b>	0	1,3%
CLUB LECTURE PORTINGALA	1 301	1 301	<b>1 413</b>	<b>1 413</b>	<b>1 460</b>	47	1,3%
UNION SPORTIVE VILLAGEOIS	500	1 000	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>	0	0,9%
DES PORTES EN RE A TELOUE	0	1 500	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>	0	0,9%
BATTERIE FANFARE DU BUCH	2 230	3 000	<b>1 500</b>	<b>1 500</b>	<b>800</b>	-700	0,7%
VIET VO DAO RETHAIS	600	700	<b>700</b>	<b>700</b>	<b>800</b>	100	0,7%
L.P.O.	250	250	<b>500</b>	<b>750</b>	<b>500</b>	-250	0,4%
RE KITE SURF	500	500	<b>500</b>	<b>500</b>	<b>500</b>	0	0,4%
RESERVE DE SKATE	500	3 900	<b>700</b>	<b>700</b>	<b>500</b>	-200	0,4%
ASSOCIATION FERDINAND	0	500	<b>600</b>	<b>500</b>	<b>500</b>	0	0,4%
ASS. AMIS DES CHATS ABAND	50	100	<b>100</b>	<b>250</b>	<b>400</b>	150	0,3%
RECREATION				<b>300</b>	<b>300</b>	0	0,3%
ARPF	0	0	<b>250</b>	<b>0</b>	<b>250</b>	250	0,2%
AMIS CHAPELLE REDOUTE				<b>0</b>	<b>250</b>	250	0,2%
SPORTING CLUB RHETAIS RUC	100	100	<b>100</b>	<b>150</b>	<b>150</b>	0	0,1%
ASS. DEVELOPPT DE LA LECT	62	52	<b>58</b>	<b>58</b>	<b>67</b>	9	0,1%
CHAMBRE DES METIERS 17	128	0	<b>0</b>	<b>70</b>	<b>36</b>	-34	0,0%
PASSE PORTES	2 500	15 000	<b>16 500</b>	<b>16 500</b>	<b>0</b>	-16 500	0,0%
SURF CLUB RETAIS	50	100	<b>110</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	0	0,0%
COMITE DES FETES	5 000	3 000	<b>1 500</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	0	0,0%
SPORT AUTO RETAIS	500	500	<b>500</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	0	0,0%
RE ESP TERRITOIRE (nom à vérifier)				<b>960</b>	<b>0</b>	-960	0,0%
Chorale des Hauteraises				<b>100</b>	<b>0</b>	-100	0,0%
BAS ARTS				<b>500</b>	<b>0</b>	-500	0,0%
	<b>48 316</b>	<b>91 656</b>	<b>85 227</b>	<b>111 000</b>	<b>115 673</b>	4 673	

